



# PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 18 mai 2024

### **Météo : vigilance **ORANGE** maintenue pour les crues et vigilance **JAUNE** pour des risques d'orages localisés cet après midi Point de situation le 18 mai à 10 h 00**

La vigilance jaune pluie inondation a été levée à 6 h ce matin.

Mais la situation météorologique reste sous surveillance : des orages, localisés, sont prévus dans le département cet après-midi ou dans la soirée.

Les sapeurs-pompiers, la police et la gendarmerie restent pleinement mobilisés.

21 axes routiers restent encore coupés :

- D95 Gungwiller / Bettwille
- D740 entre Hirschland et Rauwiller
- D919 entre Voellendingen et Oermingen
- D823 Diermeringen / Waldhambach
- D28 entre Soultz sous Forêt et Kutzenhausen
- D133 entre Oberhoff et Phalsbourg
- D919 entre Tieffenbach et Struth
- D740 entre Weyer et Eschwiller
- D326 au Val de Moder
- D919 entre Adamswiller et Diemeringen
- D76 à Hoffen
- D919 entre Frohmul et Puberg
- D67 entre Igenheim et Wilvisheim
- D421 à Mommenheim
- D800 à l'angle de la D723
- D90 entre Baerendorf et Rauwiller
- D723 à Waderdorf
- D919 à l'angle de la D252
- D123 Butten
- D815 Drülingen
- D107 à Weyer
- D9 et D919 à Diemeringen
- D96 au Pont de Bischstroff sur Sarre
- D153 entre Harskirchen et Bonnefontaine
- D33 entre Herbitzheimet Kalhausen
- D723 à Mertzwiller
- D919 entre Herbitzheim et Saint Michel
- D738 entre Herbitzheim et Sarralbe
- D139 entre Bischwiller et Marienthal
- D738 entre Herbitzheim et Keskastel

Les cours d'eau de la Moder et de la Sarre restent en vigilance orange, la décrue étant très lente.

Le cours d'eau de la Zorn est placé en vigilance orange ce matin, à la suite d'une crue rapide ; une vigilance forte est nécessaire, notamment sur les secteurs de Wantzenau, Soufflenheim et Drusenheim.

La préfète en appelle à la vigilance de chacun pour respecter les consignes en évitant ces secteurs et en ne s'approchant pas des cours d'eau en crue.

Eu égard à l'impact des inondations sur les habitations et les commerces, en particulier dans la commune de Diemeringen, la préfète sollicitera une reconnaissance de catastrophe naturelle pour cette commune.

*Rappel des consignes de comportement :*

- Éloignez-vous des arbres et des cours d'eau
- Respectez les déviations mises en place
- Mettez-vous à l'abri
- Limitez tout déplacement sauf si nécessaire, et dans ce cas, respectez la signalisation routière
- Veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (meubles, produits toxiques, appareils électriques...)
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et dès que nécessaire, osez demander de l'aide, à vos voisins, aux habitants de votre quartier.
  
- **En cas de malaise, appeler ou faire appeler le 15**

Tenez-vous informés de l'évolution de la situation : <http://vigilance.meteofrance.com> //05 67 22 95 00 (numéro non surtaxé)